



Compte rendu du Comité de Coopération 28 Novembre 2024

PRESENTS

Catherine Mesager, *Au ras du sol*

Thierry Ravel, *Conseil Régional*

Delphine Mouret, *Coop'alpha – L'échoppe*

Jean-Luc de Lapoyade, *Citoyen – Co-président de Coop'Actions*

Clément Faye, *La gare Mondiale*

Krystal Botton, *Coop'actions*

Thibault Ledoux, *Coop'alpha*

Jean-luc Pujols, *Conseil départemental Dordogne*

Hélène Bromblet, *Attache Rapide*

Kamel Dembri, *Coop'Actions*

Caroline Capafons, *Coordinatrice recyclerie – Question de culture*

Laure Adam, *Graine de sens*

Hervé Delage, *Elu – Mairie de Monsaguel*

Didier Durand, *Cap maison de la transition*

Alain Banquet, *Adjoint au maire ville de Bergerac*

Marina Vernhes, *France Active- NA*

François Penaud, *Art à souhait*

Nicolas Perez, *animateur territoriale – CRESS, NA*

Anne Cohen, *Art à souhait*

Pierre Simonnet, *ATIS – Émergence Périgord*

Olivier Emmanuel Méthou-Meinel, *Attache rapide*

Lola Maradenne, *ATIS – Émergence Périgord*

Gérard Blondel, *Bénévole – France Active*

Fanida Toubal, *MPS formation*

Christine Lobry, *Chambre d'agriculture*

Anaïs Pélisson, *Directrice adjointe – Pour les enfants du pays de Beleyrne*

De nombreux excusés (élu.es, agents, acteurs économiques)



Association Coop'actions Nouvelle Allée du commissaire Félix Landry 24100
BERGERAC coopactions@gmail.com - www.coopactions.com SIRET 85015190300026





DEROULE

- Accueil et brise-Glace : Décoincer la créativité.
- Présentation des résultats du diagnostic et travail de définitions
- Que mettons nous en place ensemble dans nos espace de coopérations ?
 - « jugement majoritaire avec Mieux voter »
- Session de co-développement « Méthode accélérateur de projet »

Rappel de la définition de La Fab'coop

C'est quoi La Fab'coop ?

La Fab'coop est un Pôle Territorial de Coopération Économique, processus de coopération en Dordogne qui regroupe un écosystème d'acteurs publics/privés multisectoriel (acteurs socio-économiques, agents de l'Etat, élus, agents de collectivité).

Son ambition est de contribuer à son échelle, aux profondes recompositions nécessaires dans les territoires afin d'évoluer vers un nouveau modèle économique social et culturel. Un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

De l'animation d'espaces de coopération décloisonnés

- Comité de coopération, coop'apéro, fête des transitions
- Créer et prendre soins des liens entre les membres adhérents et associé

Du développement de projets collectifs

- Coop'R24 : réseaux départementale d'économie circulaire
- Le Tiers lieu « le Bahut des transitions »

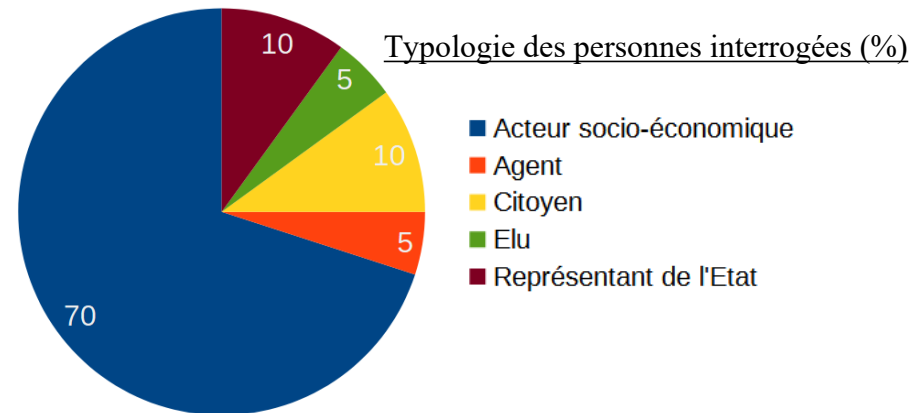
Présentation des premiers résultats du diagnostic :

L'équipe d'animation a amorcé, suite à l'arrivée de leur stagiaire, Jenny Levert, un diagnostic qui vise à recenser les besoins de coopération des acteurs de l'écosystème de La Fab'coop. Le but est améliorer les actions d'animation du pôle. Les objectifs d'enquêtes sont les suivants :

- Identifier les besoins et les attentes des adhérents et des partenaires
- Identifier les leviers et les freins des dynamiques de coopération de l'écosystème
- Formuler des pistes d'actions sur la création/ l'amélioration des espaces de coopérations

La méthodologie d'enquête est la suivante :

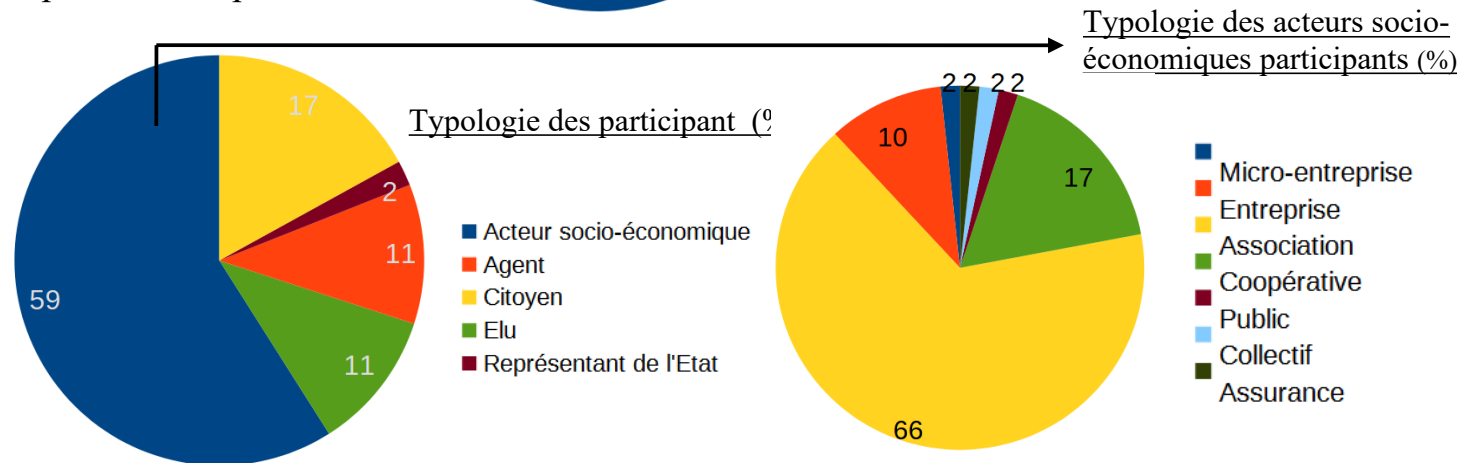
- 20 entretiens semi-directifs ont été menés ;
- Des grandes tendances sont mises en lumière ;
- 1/2 journée collective a été réalisée pendant ce comité de coopération ;
- Recherche documentaire complémentaire tout au long du diagnostic.



Évaluation de la participations aux espaces de coopération :

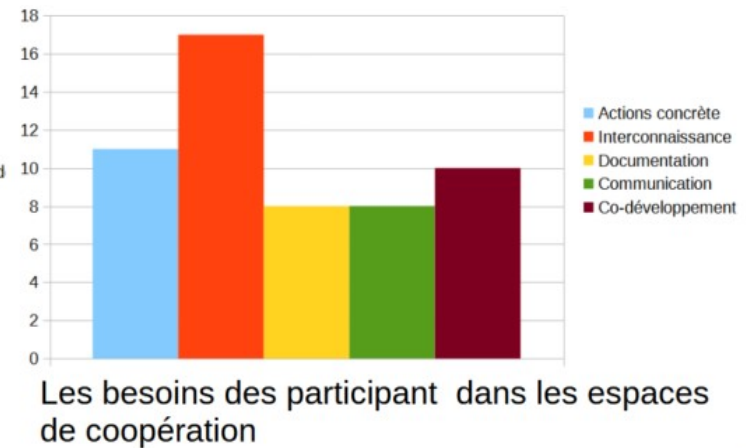
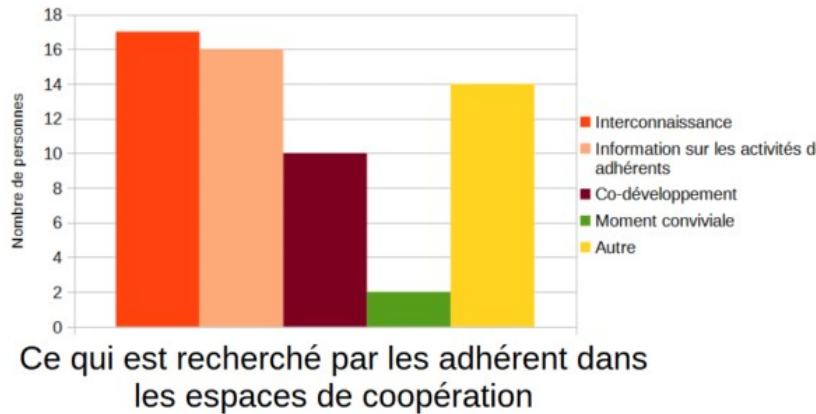
Dans nos espaces :

- Il y a une grande diversité d'acteurs et des citoyens ;
- Le taux de participation moyenne des acteurs est de 17 %;
- Les comités de coopération sont
→ Les espaces les plus utilisés
→ Les moins bien noté (3,5/5)





Besoins et attentes vis à vis des espaces de coopération :



Les acteurs interrogés recherchent de l'interconnaissance et des actions concrètes au sein des espaces de coopération. Dans le graphique à gauche, les actions concrètes ou l'opérationnelle sont citées dans la rubrique autre.

Les mêmes acteurs ont besoin d'interconnaissance en premier lieu dans nos espaces et les actions concrètes arrivent en deuxième.

Ces résultats et les échanges montrent que les adhérents considèrent de l'interconnaissance est passé et qu'il faut aller vers des actions concrètes, cependant ils regrettent que leurs liens ne soient pas assez poussés. L'interconnaissance pourrait passer par faire ensemble des actions pour développer les activités des adhérents.

Leviers et freins de coopération de l'écosystème :

Leviers

- Être dans l'opérationnel
- Communication
- Ouverture
- Formation
- Économique

Freins

- Portage politique
- Interconnaissance non réel
- Lisibilité du réseaux
- le Temps (implication)



Association Coop'actions Nouvelle Allée du commissaire Félix Landry 24100 BERGERAC coopactions@gmail.com - www.coopactions.com SIRET 85015190300026



Lors des échanges après la présentation des résultats, il y a eu des précisions apportées sur l'implication des acteurs et le portage politique des membres et partenaire de l'écosystème :

- **L'implication** est subjective. Elle dépend pour certains des retombés suite à la participation des espaces de coopérations. C'est-à-dire ce que ces temps peuvent apporter par rapport au temps investi. Cela a aussi montré que les modalités liées aux espaces doivent être travaillées pour que l'implication ne soit plus un frein.
- **Le choix politique** de soutenir la coopération sur le département concerne aussi les associations. Elles choisissent de s'y engagé par convictions pour faire évoluer leur territoire vers le bien commun comme d'autres structures de l'économie sociale et solidaire.
- Il a été réaffirmé qu'un **travail de clarification** vis-à-vis de la structure d'animation et des espaces de coopération est nécessaire. Il est important que chacun sache parler de notre réseau pour donner envie à d'autre de participer à cette dynamique et à l'élargir.

Que mettons nous en place ensemble dans nos espaces de coopérations ?



Cette question a pu être posé après les étapes d'animation suivante :

- Un travail de **définitions des termes interconnaissances et actions concrètes**. Cela avait comme objectif d'établir un langage commun sur ces thématiques. Cela s'est fait avec un brainstorming mouvant.
- Un travail avec des questionnements sur des paradoxes formulé pendant les entretiens individuels par ces deux questions : **Comment concilier, prendre soin des liens entre nous (interconnaissance, confiance) et projet (action concrète, opérationnel) ? Et Comment notre processus de coopération permet de renforcer les membres (développement économique, pérennité) ?** cela s'est déroulé grâce à un world café.

Nous avons commencé à évoquer des types d'action qu'on pourrait proposer dans nos espaces. Des discussions autour de l'accompagnement de projets commun sont ressorties. L'échelle départementale du réseau soulève une question et demande un équilibre entre action très locale et départementale.



Les résultats du jugement majoritaire sur les espaces à développer :

La dernière phase de la matinée a permis au collectif d'exprimer ces besoins et ces envies pour l'avenir de l'animation de La Fab'coop.

L'outil utilisé est le site **Mieux voter**

- Le jugement majoritaire permet de se positionner sur un ensemble de possibilité de manière anonyme pour établir quels choix devrait être fait sur une échelle de valeur (excellent, très bien, Bien, Assez bien, Passable, Insuffisant, À rejeter)
- Il permet de prendre en considération tous les avis et non le nombre de voies pour une option

Le résultat du jugement majoritaire est présenté à droite. Les différentes propositions ont été construites avec tous les participants. Les points que nous n'avons pas pu aborder seront tout de même pris en compte dans la construction des espaces de coopération développés en 2025.

- La mutualisation revient en premier. Elle a besoin d'être réfléchi par palier en prenant en considération la maturité du collectif.
- On remarque que la mutualisation peut être intégrée dans les propositions 2, 3 et 4. Elle est un moyen pour que ces propositions émergent plus facilement.
- L'envie clairement énoncée est que les membres aimeraient que des actions communes soient créées et/ou accompagnées grâce à notre ingénierie de projet et les compétences de chacun des membres.
- Ces résultats confirment que les actions communes, les projets formalisés communs amélioreraient l'implication des membres aux espaces et leur interconnaissance

1	mutualiser (postes, matériel, AAP)	Excellent
2	événements communs	Très bien
3	coordination /aap projet communs	Très bien
4	séance de travail thématique visio ou présentiel	Très bien
5	communiquer sur les membres	Très bien
6	comité avec tout le monde	Très bien



Association Coop'actions Nouvelle Allée du commissaire Félix Landry 24100 BERGERAC coopactions@gmail.com - www.coopactions.com SIRET 85015190300026





Après le repas, nous avons eu le temps de ralentir avec une ballade digestive et le temps de respiration le long des berges de la Dordogne.

L'occasion pour les participants de pratiquer l'écoute active par binôme. Ainsi que d'observer l'environnement pour prendre le temps d'être ensemble et de partager des ressentis. Merci à eux d'avoir joué le jeu.

Session de co-développement « Méthode accélérateur de projet » (attention cité source)

Les participants restants ont expérimenté une session de codéveloppement. Lors de cette session, le collectif est venu en aide à un acteur socio-économique autour de la demande suivante : **Je souhaite que groupe m'aide à lisser une activité qui me permette de vivre de mon travail tout au long de l'année avec des idées d'activités pérennes qui renforce mon modèle économique.** Cet acteur est ressorti avec de nombreuses pistes à explorer pour répondre à sa problématique.

Cette méthode repose sur des temps successifs de discussion qui amène le demandeur à formuler un plan d'action pour résoudre ou améliorer sa situation. (Payette, A. et Champagne, C. Le groupe de codéveloppement professionnel, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997)

1. Le demandeur formule sa demande et expose le contexte de son problème.
2. Les participants posent des questions de clarification au demandeur.
3. Le demandeur reformule sa demande.
4. Un temps de discussion entre les participants auquel le demandeur écoute attentivement. Les participants évoquent des solutions aux problèmes sous différents axes par leur expérience.
5. le demandeur formule son plan d'action tandis que les participants notes les informations qui peuvent leur être utile dans leur travail. Ils expriment aussi leur soutien au demandeur.
6. Un temps d'évaluation sur ce qu'il s'est déroulé pendant la session.

Les sessions de codéveloppement sont très intéressantes grâce à la diversité d'acteurs présents (institutionnel, acteurs socio-économiques ...) apportant une multitude de points de vue différents. Nous avons vécu grâce aux acteurs un temps très stimulant de développement.



Association Coop'actions Nouvelle Allée du commissaire Félix Landry 24100
BERGERAC coopactions@gmail.com - www.coopactions.com **SIRET 85015190300026**